



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le vendredi 12 juin 2026
(47)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 13 h 5, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable David M. Arnot (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Arnot, Batters, Clement, Dalphond, Dhillon, Miville-Dechêne, Oudar, Prosper, Simons, Tannas et Wells (*Alberta*) (11).

Participent à la réunion : Allison Lowenger et Dana Phillips, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 9 juin 2026, le comité poursuit son examen de la teneur du projet de loi C-16, Loi modifiant certaines lois en matière pénale et correctionnelle (protection de l'enfance, violence fondée sur le sexe, délais et autres mesures).

TÉMOINS :

Fonds d'action et d'éducation juridique pour les femmes :

Me Rosel Kim, avocate principale (*par vidéoconférence*).

Battered Women's Support Services :

Angela Marie MacDougall, directrice générale (*par vidéoconférence*).

Association du Barreau autochtone :

Me Victoria S.B. Perrie, vice-présidente (*par vidéoconférence*).

Association canadienne des avocats noirs :

Me Carl Alphonse, président (*par vidéoconférence*).

À titre personnel :

Kendra Cooke.

Kendra Cooke, Rosel Kim Angela et Marie MacDougall font chacune une déclaration puis répondent aux questions.

À 14 h 6, la séance est suspendue.

À 14 h 9, la séance reprend.

Victoria S. B. Perrie et Carl Alphonse font chacun une déclaration puis répondent aux questions.

À 14 h 57, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Vincent Labrosse